

Lundi 2 novembre à 14h00, L., 18 ans, est convoqué au tribunal judiciaire de Lyon (67 rue Servient Lyon 3e). Ce passage devant la justice fait suite à la mobilisation du lycée Ella-Fitzgerald à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) contre le nouveau Bac Blanquer pendant l'hiver 2020 et à la répression qui avait suivi. En effet, entre le 27 et 28 janvier derniers, des centaines d'élèves de ce lycée se sont mobilisés pour s'opposer à la tenue des épreuves communes de contrôle continu (E3C), estimant comme une très grande partie de la communauté éducative qu'elles étaient inégalitaires et sources de dégradation des conditions de travail et d'études. Cette mobilisation s'inscrivait dans le cadre de la lutte nationale contre le Bac Blanquer puisque des actions similaires avaient eu lieu dans de nombreux établissements, réunissant souvent professeurs et élèves.

Suite à la mobilisation, 10 lycéens avaient été convoqués à la gendarmerie, ce qui avait donné lieu à un rassemblement départemental d'enseignants, de lycéens et d'étudiants afin de montrer toute notre solidarité.

En plus du procès contre L., sept des lycéens mineurs au moments de faits passeront devant le juge des enfants le 19 novembre à Vienne.

Ces procédures judiciaires n'ont qu'un seul but : intimider celles et ceux qui sont prêts à se battre pour se défendre contre les attaques de Macron et ses gouvernements, à l'image de la répression en cours contre les 4 professeurs de Melle. C'est ainsi qu'est traitée la liberté d'expression et de contestation des enseignants et des lycéens.

Face à ces manœuvres, nous appelons à nous rassembler lundi 2 novembre à 14h devant le tribunal judiciaire de Lyon pour affirmer notre solidarité et pour dire non à la répression des mouvements sociaux.

Avec le soutien de CGT éduc'action 69, UL CGT Vienne, CNT 38, Collectif des enseignant.e.s du bassin viennois mobilisé.e.s contre la réforme des retraites, Collectif Éducation Nord-Isère, Coordination des établissements en lutte de villeurbanne, FO SNFOLC 38, PAS 38, SNES-FSU 38, SNEP-FSU 38, Sud éducation 38, Attac Vienne Pays rhodanien, Insoumis.es pays viennois, NPA jeunes Lyon-Vienne, NPA Rhône, PCF 38

Le rassemblement est interdit et le procès se fait sans public.

Le NPA transmettra les infos dès que possible sur comment exprimer quand même son soutien.